MARDI 9 OCTOBRE 1917 — III° année. — N° 282

LE NUMERO 10 CENTIMES

Le Mémorial des Pyrénées

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

Abonnements | Pau et Basses-Pyrénées .... Trois mois, 6 fr. Six mois, 11 fr. Un an, 22 fr. | Autres Départements et Colonies... — 6 fr. 50 — 12 — 24 | Etranger... — 10 — 20 — 28 | Les abonnements sont payables d'avance

RÉDACTION-ADMINISTRATION
PAU, 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU
BORDEAUX, 43, RUE PORTE-DIJEAUX, 43, BORDEAUX

Publicité | Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 — | Réclames (3e page) 40 c. la ligne. Chronique locale, 50 — | LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT | TÉLÉPHONE 0.07 | Les Annonces sont reçues : à PAU et à BORDEAUX dans nos bureaux; à PARIS et en province dans toutes les agences
L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la partie financière

LES PRINCIPAUX FAITS DU 1162e JOUR DE LA GUERRE

Les textes des câblogrammes révélateurs des négociations Bernstorff-Jagow-Bolo sont livrés à la publicité

En Italie on réclame la plus grande lumière sur les scandales.

Quatre cent quinze officiers sont mis en disponibilité en Grèce.

LE PHARAON ET LE PACHA

« Nous n'irons pourtant pas chercher nos Pharaons chez eux ! » s'écriait, en plaidant leur cause, l'abbé Grégoire, à la tribune de l'Assemblée nationale. Sommes-nous allés leur confier cette haute fonction ou leur avons-nous laissé toute liberté de se l'adjuger ? Toujours est-il qu'ils la possèdent et qu'ils l'exercent. Officiellement ? Pas toujours, et cela leur est égal. Ils ne dédaignent pas de laisser à leurs sujets les dignités. Aujourd'hui, ils se subordonnent des magistratures élues, hier, ils s'approchaient le plus près possible pour les corrompre ou les trahir, des magistratures héréditaires. L'essentiel pour eux, c'est de dominer chez les autres, puisqu'une loi, sévère mais juste, venue d'en haut et qui ne semble pas devoir être abolie, leur refuse tout chez soi.

Or, ils dominent chez nous, Français, qui sommes l'élite du monde et qui, du fait de cette domination, faisons faute à notre Patrie et à la Civilisation. Ils sont nos Pharaons. Pour en arriver là, ils ont dû nous conduire à déchirer nous-mêmes nos antiques lois. Elles nous venaient de l'histoire et du passé. On a surexcité notre orgueil. On n'est libre, paraît-il, que lorsque l'on se fait à soi-même sa loi. Une fois engagés dans cette voie ils ont su nous conduire très loin. Devenus foule par l'effet de l'individualisme qui a rompu nos cadres historiques, ils nous ont poussés où ils ont eu besoin que nous allions, et notre pays, — le nôtre, vous entendez bien, le plus beau, le plus riche, le plus privilégié dans sa terre et dans ses enfants par le génie et par la vocation; — oui, notre pays, — qu'ils considéraient comme leur terre promise — est peu à peu devenu leur apanage.

Ils sont donc nos Pharaons, ayant, pour asseoir leur autorité, du reste sournoise autant que tyrannique, rusée autant qu'audacieuse, changé le sens des mots, chaviré la pyramide sociale, enchevêtré et fait s'entrechoquer ce qui jadis était hiérarchisé et ordonné, et basé l'Etat sur la discorde publique. Le Pharaon d'à présent, — ils sont nombreux en tous temps, mais nous parlons du principal, — n'est pas beau. Son visage n'a rien de noble. Son nom est dur, avili du reste par de récents scandales où la boue et le sang se mêlèrent, mais, — car ces gens-là ont cette étrange dextérité de tirer parti de tout sans la moindre vergogne, — il le porta naguère avec insolence. C'était au temps où il présidait à une opération tumultueuse destinée à ruiner ce qui tenait encore debout en France, — au temps où, d'un mot qui était un cri d'alarme, il dénonçait un jeune Prince, porteur du nom, du sang, de la tradition et de la doctrine de la Patrie, comme le péril des « temps nouveaux ».

Aujourd'hui, notre Pharaon dissimule son nom. Il est allé chercher dans de vieilles histoires un pseudonyme sous le couvert duquel il se fait patriote, et avec ampleur. « Notre » France, dit-il. Entendez-le, de grâce, comme il faut l'entendre. « Notre » est, ici, par droit de conquête, et non par droit d'hérédité légitime. Prenez garde, cette hérédité légitime, ils espèrent bien la faire s'évanouir, et profiter en toute quiétude de l'hérédité légale qu'ils auront instituée. Ah ! ils nous servent de grands et beaux principes, « immortels » disent-ils, mais nous leur servons de bien plus grandes réalités. Si nous voulions voir, comprendre et corriger tout cela ! Mais... En attendant, le Pharaon travaille, par lui, par ses tenants et aboutissants, masqués ou non, qui agissent un peu partout, dont il dirige la besogne en vrai chef et dont parfois, — notamment pour certain agent en voie de prendre la tête d'une certaine bande, — avec une sollicitude toute paternelle, dirait-on.

A côté de ce Pharaon et de ses pareils, opèrent, toujours chez nous et toujours contre nous, des pachas. Oh ! il ne s'agit pas que de Bolo. Il y a d'autres pachas, qui ne semblent pas l'être et qui le sont trop véritablement. Le Pacha principal est bien connu. Des scandales l'ont mis en relief. Physionomie impertinente, comme son allure. Mettez lui un fez sur sa tête où les vices ont marqué la nature de quelques-uns de ses exploits. Comme cela lui sied ! On assure qu'il nous est venu de là-bas, mais, — et son cas n'est pas unique, — par des chemins détournés quoique rapides. Il y a des mystères dans l'état-civil de bien des « personnages ». Cet état-civil, pris tel qu'il nous est donné, cache des origines qui, si elles étaient connues, expliqueraient bien des choses.

Notre Pacha est riche, de cette fortune « anonyme et vagabonde » que dénonçait un jour ce Fils de France redouté par le Pharaon de tout à l'heure. Il ne possède pas un lopin de terre, mais il a acheté, papiers sur table, nombre de consciences. Il y a du sang sur sa route. Tout autre que lui eût trébuché sur le cadavre que son pied heurta. Mais il est trop levantin pour s'émouvoir pour si peu. Il crâne, il commande. Hier même, dans la détresse d'un ami, il donnait des ordres, et ces ordres sont, dit-on, en passe d'être obéis. La presse, qui se sent menacée, crie et proteste. Mais nos Pachas et nos Pharaons, — complices de longue date, — se rient de la presse, se rient de tout.

La guerre passe, terrible, désolant le monde chrétien !

N'allons-nous pas nous éveiller, nous reconnaître entre Français et entre Chrétiens, et remettre debout ce que ce vilain monde a renversé ?

Paul COURCOURAL.

Les Communiqués officiels

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS.

7 OCTOBRE, 23 HEURES.

AUCUNE ACTION D'INFANTERIE AU COURS DE LA JOURNÉE.
LA LUTTE D'ARTILLERIE EST DEVENUE PARTICULIEREMENT VIOLENTE EN BELGIQUE, EN DIVERS POINTS DU FRONT DE L'AISNE ET SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE.

8 OCTOBRE, 15 HEURES

LA LUTTE D'ARTILLERIE S'EST POURSUIVIE ASSEZ VIVE EN BELGIQUE ET SUR LE FRONT DE L'AISNE.
L'ENNEMI A TENTÉ A DIVERSES REPRISES D'ATTAQUER NOS PETITS POSTES DANS LA REGION DES BOVETTES, DE CRAONNE ET EN CHAMPAGNE. DANS LES SECTEURS DE LA MAIN DE MASSIGES ET DU MONT HAUT. TOUTES CES TENTATIVES ONT ETE REPOUSSEES ET NOUS ONT PERMIS DE FAIRE DES PRISONNIERS.
NUIT CALME PARTOUT AILLEURS.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

7 OCTOBRE, 22 H. 30.

LE TEMPS A ETE ORAGEUX ET LA PLUIE EST TOMBEE EN ABONDANCE TOUTE LA JOURNEE.
UNE TENTATIVE D'AVANCE DE L'ENNEMI, AU SUD DE REUTEL, A ECHOUE CE MATIN SOUS NOS FEUX D'ARTILLERIE, D'INFANTERIE ET DE MITRAILLEUSES. A LA TOMBEE DE LA NUIT, LES ALLEMANDS ONT ETABLI SUR LA MAJEURE PARTIE DE NOTRE FRONT, ENTRE BROODSEINDE ET HOLLEBEKKE, UN VIOLENT BARRAGE D'ARTILLERIE QUI N'A ETE SUIVI D'AUCUNE ACTION D'INFANTERIE.
GRANDE ACTIVITE DES DEUX ARTILLERIES AU COURS DE LA JOURNEE, SUR LE FRONT DE BATAILLE.
AUCUN EVENEMENT IMPORTANT A SIGNALER SUR LE RESTE DU FRONT.
HIER, MALGRE LE TEMPS TOUJOURS TRES DEFAVORABLE, NOS APPAREILS D'ARTILLERIE ONT PU FAIRE QUELQUE TRAVAIL. UNE TONNE ET DEMIE DE PROJECTILES, A ETE JETEE SUR UNE GARE ET DIVERS AUTRES OBJECTIFS.
NOS AVIONS DE COMBAT ONT MIS A PROFIT TOUTES LES OCCASIONS DE SORTIE QUI SE SONT PRESENTEES. UN D'ENTRE EUX N'EST PAS RENTRE. UN DE NOS APPAREILS DE BOMBARDEMENT, PARTI DANS LA NUIT DU 4 AU 5, A EGALEMENT DISPARU.

8 OCTOBRE, APRES MIDI

HIER, A LA TOMBEE DE LA NUIT, L'ENNEMI A LANCE, A LA SUITE D'UN VIOLENT BARRAGE SUR NOTRE FRONT D'HOLLEBEKE A BROODSEINDE, UNE ATTAQUE D'INFANTERIE CONTRE NOS POSITIONS A L'EST DU BOIS DU POLYGONE. L'ATTAQUE A ECHOUE SOUS NOS FEUX ET UN CERTAIN NOMBRE DE PRISONNIERS EST RESTE ENTRE NOS MAINS.
NOUS AVONS EXECUTE AVEC SUCCES, LA NUIT DERNIERE, UN COUP DE MAIN SUR LES LIGNES ENNEMIES A L'EST DE MONCHY.

LES SCANDALES

Documents écrasants pour Bolo

Communiqué judiciaire

On nous communique :
« *Officiel, 10 heures du matin.*

« *Le capitaine Bouchardon a entendu ce matin un témoin dans l'affaire du « Bonnet Rouge »; il a recueilli la suite de la déposition de M. Léon Daudet. Il envoie en Angleterre une commission rogatoire relative à l'affaire Bolo.* »

Bernstorff disposait de 250 millions

New-York, 8 octobre.

Le procureur général de l'Etat de New-York, M. Morton Lewis, dit que les experts comptables ont relevé une somme de plus de 10 millions de livres sterling, soit 250 millions de francs en espèces et valeurs, qui a été mise à la disposition du comte Bernstorff pendant la guerre.

L'enquête se poursuit sur la destination que Bernstorff pouvait donner à ces énormes crédits.

Comment Bolo a connu Bernstorff

New York, 8 octobre

Voici la déposition de Pavenstedt, qui servit d'intermédiaire entre Bernstorff et Bolo :

Demande. — Comment êtes-vous entré en rapports avec l'ambassadeur d'Allemagne ?

Réponse. — Bolo était très désireux d'avoir cet argent et me disait : « Il me faut cet argent, ou je suis perdu ! » Je lui déclarai alors : « Il n'y a qu'un homme qui puisse s'intéresser à votre affaire, c'est Bernstorff, l'ambassadeur d'Allemagne. Avez-vous une objection à ce que je lui en parle ?

Bolo me répondit : « Je ne connais pas tous ces gens. Je ne veux avoir affaire qu'à vous. Faites ce que vous croirez bon, pourvu que vous ayez l'argent. »

Nous parlions français et je traduis de mon mieux ce que Bolo me disait. Après avoir réfléchi, j'entrai en communication avec Bernstorff, qui me donna rendez-vous à Washington. J'y allai et lui racontai toute l'histoire. Bernstorff me dit que c'était très intéressant. Il connaissait Charles Humbert de nom, comme un homme très éminent, qui était un leader en France. Il savait aussi que le « Journal » est un organe très important. Enfin Bernstorff me déclara : « Ce serait » une grande chose pour nous, Allemands, » si nous pouvions changer le ton de l'opinion publique française et l'amener vers » une solution pacifique dans un temps rapproché. »

Demande. — Où eut lieu cet entretien confidentiel, entre vous et l'ambassadeur Bernstorff ?

Réponse. — A Washington, à l'ambassade d'Allemagne. Bernstorff me dit donc qu'il réfléchirait, que la somme demandée était très forte, et me demanda ce que je savais de Bolo. Je lui dis que je savais seulement qu'il était très bien recommandé, et que son association avec Humbert était ce qui m'importait le plus. J'étais au courant de Humbert parce que c'est un homme très connu. Bernstorff me dit alors : « Je serai dans » quelques jours à New-York, au Ritz Hôtel, » et vous ferai savoir ma réponse. Venez » m'y voir. »

Je retournai à New-York et racontai à Bolo ma conversation avec l'ambassadeur. *Bolo se montra intéressé et, sans entrer dans* une discussion, me dit : « Faites savoir sa » réponse quand il viendra à New-York. » J'attendis quelques jours, puis, un soir, je reçus un coup de téléphone de l'ambassadeur me donnant rendez-vous le lendemain matin à dix heures trente, au Ritz. Je m'y rendis et l'ambassadeur me déclara qu'il avait décidé d'avancer l'argent, car il trouvait que l'occasion était trop importante pour la négliger, et que, quoiqu'il y eût un doute, l'affaire valait qu'on donnât l'argent. J'envoyai la note à Bolo pour le prévenir que j'avais les fonds. Je me rendis à six heures du soir à l'hôtel Plaza, où je trouvai Bolo assis devant sa table. Il me dit : « Je vais rédiger une lettre qui » tiendra lieu de contrat, et dans laquelle je » stipule les conditions dans lesquelles je » vous rembourserai : veuillez la lire. » Je lus la lettre. Je ne peux pas la produire maintenant, car je ne sais pas ce qu'elle est devenue, mais le sens général de cette lettre était que Bolo me rembourserait deux ans après la guerre, qu'il ne paierait aucun intérêt et que, comme garantie, il déposerait toutes ses actions du « Journal » dans une banque. Je ne me rappelle plus quelle banque il proposait, mais les actions devaient être déposées à mon nom. Il était entendu que Bolo joindrait au paquet de titres une note ou une lettre afin qu'en cas de mort de Bolo je sois couvert. »

Bernstorff et Jagow

Washington, 8 octobre.

M. Lansing publie des télégrammes confidentiels relatifs à l'affaire Bolo échangés entre le comte Bernstorff et von Jagow.

Le 26 février 1916, Bernstorff annonce à Berlin qu'une importante personnalité politique d'une nation ennemie cherche à emprunter à New-York 1.700.000 dollars. L'affaire lui paraît extrêmement intéressante et il demande les fonds.

De Jagow répond, le 29 février 1916, en donnant son consentement, sauf s'il s'agit de la Russie ou de l'Italie. Dans le premier cas, la somme est trop faible pour produire des résultats, dans le deuxième, il est inutile de dépenser autant.

Bernstorff, le 5 mai 1916 déclare que l'affaire promet de très beaux résultats et il réclame un paiement de [illegible] millions de marks à l'ordre de Hugo Schmidt.

Les Télégrammes accusateurs

New-York, 8 octobre

Voici le texte des télégrammes chiffrés [illegible] entre Bernstorff et von Jagow, et dans lequel le [illegible].

1° « N° 675, Février, 26. Ai reçu informations directes de source absolument digne de foi, relatives à une action politique à organiser dans un des pays ennemis, action qui amènerait la paix. Une des principales personnalités politiques du pays en question cherche à contracter un emprunt d'un million sept cent mille dollars à New-York, pour lequel garantie sera donnée. Il m'est interdit de donner son nom par écrit. L'affaire me paraît être de la plus grande importance possible. L'argent peut-il être envoyé immédiatement à New-York ? Il n'y a pas de doute que l'intermédiaire gardera affaire entièrement secrète. Répondez par télégramme. Harper's weekly saura aussi peu que personne de [illegible] ce rapport en Allemagne. » BERNSTORFF. »

2° « N° 158, Février, 29. En réponse à votre télégramme 675, je consens à emprunt, mais seulement si cette action en vue de la paix vous paraît être projet sérieux, car envoi d'argent à New-York est maintenant pour nous d'une difficulté extraordinaire. Si le pays ennemi est la Russie, ne vous mêlez pas de cette affaire, car somme est trop petite pour avoir effet sérieux ; de même dans le cas de l'Italie où cela ne vaudrait pas la peine de dépenser tant d'argent. » « JAGOW. »

3° « N° 665, mars, 8. Vous prie de donner instructions à Deutsche-Bank de mettre neuf millions de marks à la disposition de Hugo Schmidt. Affaire promet beaucoup. Détails complets suivent. » « BERNSTORFF. »

4° « N° 692, mars 20. En réponse à votre télégramme (ici une erreur de transmission) veuillez aviser votre ministre à Berne que quelqu'un viendra le voir et l'[illegible] un passeport établi au nom de Saint-Régis et qui désire établir des relations avec notre office des affaires étrangères. [illegible] demande en outre que [illegible] soit exercée sur notre presse pour passer sous silence autant que possible les changements dans la situation politique intérieure de la France afin que les choses ne soient pas gâtées par l'intervention de l'Allemagne. » « BERNSTORFF. »

5° « N° 206, mars, 31. La personne annoncée dans votre télégramme 692, de mars 20, ne s'est pas présentée à notre légation de Berne. Y a-t-il quelque chose de nouveau de votre côté sur Bolo ? » « JAGOW. »

Les Câbles de la Deutsche Bank

New-York, 8 octobre.

Hugo Schmidt, le représentant de la Deutsche Bank, mystérieusement disparu depuis trois mois a fait une [illegible] à New-York, devant l'attorney général Merton Lewis.

Au cours d'une longue entrevue, Hugo Schmidt voyant que tout était découvert, se décida à parler. Il avoua avoir servi d'intermédiaire entre Bernstorff et la Deutsche Bank pour les versements faits à Bolo pacha. En outre, il donna une clef permettant de déchiffrer les télégrammes en langage convenu, échangés à cette époque entre les Etats-Unis et Berlin, et qui, jusqu'ici, n'avaient pas pu être traduits. Cinq radiotélégrammes relatifs à l'affaire Bolo furent, en mars 1916, échangés entre Berlin et New-York. Ces cinq radiotélégrammes, traduits en langage clair, sont les suivants :

« 6 mai. — Direction de la Deutsche Bank : « Communiquez avec la Wilhelmstrasse et télégraphiez si l'argent est mis à la disposition de Bernstorff.

» Hugo SCHMIDT. »

La réponse ne se fit pas attendre ; elle fut la suivante :

« 9 mars. — Hugo Schmidt :
« En réponse à votre câble, au sujet de Bernstorff, la Guaranty Trust Company recevra l'argent à notre compte. Vous pourrez en disposer, conformément à notre lettre du 24 novembre 1914 à la Guaranty Trust.

» DEUTSCHE BANK. »

Schmidt envoya le 13 mars, un deuxième radiotélégramme ainsi conçu :

« Reçu votre wireless. Payé à Bernstorff 500,000 dollars par l'intermédiaire de la Guaranty Trust. Bernstorff réclame encore 1,000,000 dollars, qu'il versera graduellement.

» SCHMIDT. »

La réponse arriva le 17 mars ; elle était ainsi conçue :

« Pouvez disposer sur Guaranty Trust pour le comte de Bernstorff de 1.700,000 dollars. »

Un troisième radiotélégramme fut envoyé le 18 mars. Il disait :

« J'ai remis à nouveau à Bernstorff 200,000 dollars.

» SCHMIDT. »

Dans les radiotélégrammes ci-dessus les noms propres avaient été changés, ce qui rendait le déchiffrage des dépêches difficile. La Wilhelmstrasse s'appelait « William Foxley ». Bernstorff s'appelait « Gladfield », la Guaranty Trust s'appelait « Fred Hooven » et les chiffres relatifs à l'argent étaient tous diminués de trois zéros.

Les Conditions de paix de l'Allemagne

New-York, 8 octobre.

Au cours de sa première entrevue avec Pavenstedt, Bolo cherchait à le convaincre de l'importance qu'il y avait à s'assurer le contrôle en France de l'organe de M. Charles Humbert. Cette proposition était accompagnée par la déclaration qu'il avait recueillie de la bouche même d'un ami, en Suisse, que l'Allemagne était disposée à faire tous les sacrifices possibles pour faire une paix séparée avec la France. Il lui fournit même les grandes lignes des conditions « auxquelles, disait-il, l'Allemagne pourrait faire un arrangement avec la France, conditions qui consistaient dans la cession de certaines colonies françaises qu'il ne spécifiait pas, à l'Allemagne, en échange d'une partie de l'Alsace-Lorraine et de l'évacuation des territoires occupés en France.

Les lettres d'introduction de Bolo

New-York, 8 octobre.

A son arrivée aux Etats-Unis, Bolo était muni de lettres de recommandation. Lorsqu'il se rendit à la banque J.-P. Morgan, il présentait entre autres lettres, la suivante :

Le « Journal », 100, rue de Richelieu, Paris.

« 10 février 1916.

» Messieurs,

» M. Paul Bolo pacha déposera à mon compte, dans votre banque à New-York, la somme d'un million de francs, convertie en dollars au taux moyen du change au 31 janvier dernier.

» Bien à vous.

» Charles HUMBERT. »

» A MM. J.-P. Morgan et Cie. »

Bolo possédait en outre des lettres d'introduction du président Monier.

L'Italie veut la lumière

Rome, 8 octobre.

L'émotion soulevée en Italie par l'affaire Bolo grandit chaque jour et tous les journaux, sans exception, consacrent des colonnes entières aux ramifications du complot allemand dans la péninsule. D'amples renseignements sont donnés sur les Italiens qui jouent leur rôle dans le scandale.

Des interpellations sont annoncées à la Chambre et la presse, d'accord avec le sentiment populaire a pleinement conscience de l'importance capitale qu'il y a détruire les foyers de l'espionnage allemand avant la lutte décisive, qui doit terminer la guerre.

Les interviews que M. Cavallini a publiées un peu partout, et notamment dans le « Messaggero », ne persuadent personne. On sait les relations qu'il a eues avec Bolo depuis 1913.

On n'ignorait pas que dans l'affaire de la fondation d'une maison de jeu, au Venezuela, les deux hommes étaient associés. On rappelle que Bolo et Cavallini profitèrent, d'abord dans l'Amérique du Sud, d'un certain nombre de recommandations.

D'après les agences, l'instruction va s'étendre forcément à l'Italie et plusieurs personnalités notoires du monde journalistique et parlementaire seront entraînées. On saura ceux qui ont reçu de l'argent des banques américaines ou suisses pour le compte de l'Allemagne. L'opinion générale est que les scandales d'Italie, comme ceux de France, sont des épisodes d'une intrigue plus vaste qu'il importe de découvrir tout entière au plus tôt.

« Il faut, écrit le « Messaggero », que l'instruction ne soit pas limitée aux personnages de Paris, mais que l'épuration soit complète en Italie, en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, partout où l'Allemagne peut avoir tramé ses intrigues.

» Qu'on le sache bien, le personnage central du drame, Bolo pacha, c'est l'Allemagne. »

Le « Fronte Interno », l'« Azione socialista » et d'autres organes encore ne se contentent pas de réclamer en bloc la lumière; ils précisent des incidents

Les Evénements de Grèce

OFFICIERS EN DISPONIBILITE

Athènes, 8 octobre.

Un décret paru à l'« Officiel », met en disponibilité d'office 415 officiers de tous grades et de toutes armes.

Communiqué belge

Le Havre, 7 octobre

Au cours des deux journées écoulées, notre artillerie a pris à partie des organisations ennemies, les groupes de travailleurs et d'infanterie, les localités de Clerken, Essen et Woumen, et riposté à des bombardements de la région de Ramscapelle, de nos postes avancés, des tranchées de première ligne de ce secteur, ainsi que vers Dixmude.

Vulpen, Avecapelle, Loo et Newcapelle, ont été soumises au feu des pièces à longue portée.

Notre artillerie a, de plus, neutralisé plusieurs batteries, effectué des tirs de destruction contre deux d'entre elles et contre des points forts des organisations des premières lignes ennemies.

Dans la nuit du 6 au 7, une patrouille allemande a été dispersée par nos feux d'infanterie, à courte distance d'un de nos postes avancés.

Le temps, très mauvais, a fortement réduit l'activité de notre aviation.

Communiqué roumain

Jassy, 7 octobre, 20 h 12.

Dans les secteurs de Slanic Grozesti, et dans la région de Muncelul, bombardement réciproque d'artillerie. Sur le reste du front rien à signaler.

Les avions ennemis ont bombardé Ismail (Bessarabie).

Le début du télégramme n'a pu être pris en raison des troubles atmosphériques.

Sur le Front russe

CAPTURE DU CHEF DE L'AVIATION ALLEMANDE

Petrograd, 7 octobre.

Sur le front du Caucase, un raid audacieux d'éclaireurs russes a permis la capture du comte Meyer, le chef de l'aviation allemande de la mer Noire.

La Situation en Espagne

Madrid, 8 octobre.

M. Dato a annoncé que le roi avait signé le décret de suspension du contre-amiral Bubalcava, commandant en chef de l'arsenal, et du vice-amiral de la Puente, commandant du département maritime.

Il a nommé pour les remplacer le contre-amiral Rubalcava et le vice-amiral Miranda, ancien ministre de la marine. M. Dato a annoncé que le conseil des ministres se réunira lundi.

Va-t-on protéger les journaux vendus ?

Paris, 8 octobre

Dans l'« Echo de Paris », M. Maurice Barrès écrit :

« Nous avons horreur des calomnies, voire des querelles; mais nous n'admettons pas qu'on nous empêche d'entendre ceux des écrivains qui ont justement et courageusement dénoncé Vigo, Landau, Goldsky, Marguliès, Turmel, Bolo, Duval, et sûrement que j'en oublie !

» Si d'autres journaux ont reçu des subventions boches, si d'autres Malvy ont encouragé d'autres Vigo, si d'autres Leymarie ont été d'avis de favoriser d'autres Duval, enfin, si d'autres Turmel font des voyages en Suisse, nous exigeons de le savoir.

» Dans ce complot de l'étranger, nous fûmes suivis par les journaux honnêtes. Nous ne voulons pas d'une loi contre eux, au bénéfice des feuilles vendues. »

Une Conférence des Souverains de la Quadruplice

Bâle, 7 octobre

Les « Dernières Nouvelles de Munich » disent que le bruit court à Vienne qu'une rencontre très importante des souverains de la Quadruplice aurait prochainement lieu à Sofia où se rendraient le Kaiser, l'empereur Charles et le sultan.

Etats-Unis contre l'Autriche et la Bulgarie

New-York, 7 octobre

Il semble que s'accroisse chez nos alliés américains la tendance à déclarer la guerre à l'Autriche et à la Bulgarie. La « New-York Tribune » rapporte à ce propos que la Société [illegible] a émis le vœu que les Etats-Unis entrent en guerre avec les alliés de l'Allemagne. Les Austro-Hongrois, les Bulgares et les Turcs qui continuent à vivre librement en Amérique y sont d'un grand danger. Ils épient, télégraphient secrètement à leurs pays respectifs les résultats de leur espionnage, et Berlin est ainsi informé de tout ce qui se fait contre l'Allemagne aux Etats-Unis.

De son côté le public pousse aussi à la guerre. Il fait valoir que l'appui de sa diplomatie [illegible] des ambassades, amies de l'Allemagne, ont libre accès dans les ministères, travaillant le plus à la défense des alliés, et qu'ils peuvent y prendre toutes sortes de renseignements profitables à l'ennemi.

Un Télégramme de Douglas Haig au roi George

[illegible]

Le [illegible] Sir Douglas Haig a adressé la dépêche suivante au roi d'Angleterre :

« Je prends la liberté d'offrir les remerciements les plus chaleureux à chacun des officiers et des soldats servant dans les armées britanniques, en France, à Votre Majesté, pour le bienveillant message, plein d'encouragement, qu'il lui a plu de nous envoyer. »

Les Evénements de Russie

L'AVENTURE DE KORNILOFF

Petrograd, 8 octobre.

Le « Novoya Jyz » dit que les premiers résultats de l'enquête sur l'affaire Korniloff font croire que Korniloff ne relèvera pas du conseil de guerre, mais d'un tribunal de [illegible].

La « Novaya Jizn » dit que l'enquête a révélé des faits nouveaux qui permettent de croire que l'accusation de haute trahison sera abandonnée. C'est ainsi que l'envoi du 3e corps de cavalerie sur Petrograd aurait été demandé par le gouvernement lui-même et que, pendant le mouvement du général Korniloff, les opérations militaires n'ont pas été interrompues. Le gouvernement a même donné l'ordre d'exécuter tous les ordres de combat émanant du général Korniloff.

D'un autre côté, l'ukase qui a relevé Korniloff n'a été signé que par M. Kerensky, alors que l'ukase le nommant généralissime avait été signé par tous les membres du gouvernement. Korniloff pouvait donc considérer la décision de M. Kerensky comme nulle. En conséquence, l'accusation de rébellion tombe également.

L'AVANT PARLEMENT

Petrograd, 8 octobre.

Dans la grande salle de la municipalité a eu lieu l'ouverture de l'organe démocratique permanent dénommé « l'Avant Parlement ».

M. Tchéidze a été élu président. Le bureau est composé de dix membres, comprenant entre autres, les anciens ministres Avksentieff, Tchernoff et les maximalistes Trotzky et Kamenev. Le président a proposé de discuter le rapport de la délégation de l'Avant Parlement relatif à ses rapports avec le gouvernement sur la reconstitution du pouvoir.

M. Tseretelli a proposé de tenir une séance secrète, proposition que l'Avant Parlement a adoptée par 105 voix contre 70.

LA REPUBLIQUE FINLANDAISE

Helsingfors, 8 octobre

Deux projets de loi ont été publiés : le premier proclamant la Finlande en République, le deuxième réglant les rapports entre la Russie et la Finlande. La Finlande reste unie à la Russie mais a sa propre Constitution, son gouvernement indépendant.

Ces deux projets vont être soumis à l'examen de la Diète.

Le deuxième projet sera, en outre, soumis à l'approbation de l'Assemblée constituante russe.

UN CONGRES GENERAL

Petrograd, 8 octobre.

Le Comité exécutif du Soviet a décidé, à l'unanimité, de convoquer pour le 2 novembre un Congrès général des délégués des ouvriers et des militaires et des paysans.

Le sous-marin allemand de Cadix s'évade

Madrid, 8 octobre.

M. Dato vient de recevoir du ministre de la marine communication d'un télégramme expédié par les autorités de Cadix, annonçant que le sous-marin allemand interné dans ce port vient de s'échapper bien que les pièces indispensables à la navigation eussent été enlevées.

On se souvient que le sous-marin « U-293 » avait été obligé d'entrer dans le port de Cadix le 8 septembre dernier par suite de manque d'huile. Il était commandé par le lieutenant de vaisseau von Mellenthin. Le « U-293 » est un sous-marin de 600 tonnes.

Le ministre de la marine a aussitôt prononcé la destitution du contre-amiral Bubalcava commandant l'arsenal ainsi que du Comité technique chargé de l'inspection du sous-marin, l'adjudant-major de l'arsenal et le commandant général du département maritime vice-amiral de Puerta.

Le président du conseil a longuement conféré avec le ministre des affaires étrangères par téléphone.

nitions, celles-ci ayant été déposées à l'arsenal.

M. Dato a également conféré avec le ministre des travaux publics et avec le capitaine général de Madrid. Les deux officiers généraux destitués sont remplacés par le contre-amiral Rubalcava et le vice-amiral Miranda, ancien ministre de la marine.

Le ministre de la marine a visité M. Dato à la présidence du conseil, dans la soirée. On attache une grande importance au conseil des ministres qui aura lieu mardi, et au cours duquel divers points d'actualité seront discutés.

On parle d'une conférence importante qui aurait lieu demain entre M. Dato et M. Lema, ministre d'Etat, se trouvant à Saint-Sébastien.

Le ministre de la marine a eu un nouvel entretien téléphonique avec les autorités maritimes de Cadix.

L'Allemagne et l'Uruguay

REMISE DES PASSEPORTS AU MINISTRE ALLEMAND

Montevideo, 7 octobre.

Un décret présidentiel proclame la rupture avec l'Allemagne et annonce que les passeports ont été remis au ministre allemand.

L'Affaire Turmel

IL PEUT ENCORE VOTER ! !

Paris, 7 octobre

Pour si bizarre que cela puisse paraître, M. Turmel, quoique sous mandat de dépôt n'en reste pas moins député [illegible] et que s'il plaisait à M. Gilbert, juge d'instruction, de laisser quelques heures de liberté à son client, celui-ci pourrait en user pour venir à la Chambre déposer des propositions de loi, discourir à la tribune, interpeller et voter pour ou contre le gouvernement.

Le président et le bureau de la Chambre n'ayant reçu et n'ayant à recevoir aucune notification de la mise en état d'arrestation de M. Turmel, aucune mesure d'exclusion ou de déchéance ne peut encore à cette heure être prise contre le député de Guingamp.

Ce n'est que le jour où la justice aurait [illegible] le jugement étant transmis par le parquet au président de la Chambre. Celui-ci en saisira son bureau, [illegible] la Chambre, d'où le [illegible] à la vacance du siège de la députation de Guingamp. Mais, en attendant, le prévenu Turmel reste le député Turmel, et il figurera à l'« Officiel », dans les scrutins de la Chambre, parmi les « n'ayant pas pris part au vote » ou parmi les « absents par congé » ! M. Turmel en congé... et sous les verrous à la prison de la Santé !

M. TURMEL NE SERA INTERROGE QUE MERCREDI

Paris, 7 octobre.

Lorsque aujourd'hui après son arrestation, l'inculpé fut conduit devant le juge d'instruction il souhaita vouloir, même en l'absence de son avocat et bien que le magistrat lui eût fait remarquer qu'il ne lui poserait aucune question, fournir quand même des éclaircissements sur les faits nouveaux qui lui étaient reprochés. Cependant, il se rétracta et déclara qu'il n'était pas [illegible] de se prêter à l'audience des débats. M. Gilbert avait accordé sous la réserve que l'avocat lui écrive par une lettre sa [illegible] lundi.

Or, le juge d'instruction n'a pas reçu au Palais la missive de M. Drouel. C'est dans ces conditions que le magistrat instructeur a renvoyé à faire venir à nouveau M. Turmel aux fins d'interrogatoire.

Le dossier d'instruction sera mis à la disposition de Me Bourson dès demain.

CONVOCATION DE TEMOINS

Paris, 8 septembre.

M. Gilbert a convoqué un témoin chez lequel M. Darru, commissaire aux délégations judiciaires, opéra jeudi dernier une perquisition et qui fit au juge d'instruction de cette affaire des révélations de la plus haute importance à ce magistrat. Ce témoin a désigné entre autres une personne dont le nom a été fréquemment prononcé et qui, affirme-t-il, aurait changé à Paris, pour le compte du député de Guingamp, une partie des billets suisses. Ce même témoin a également révélé que M. Turmel, outre qu'il avait engagé des pourparlers récents et sur le point d'aboutir pour acheter à Paris, moyennant 300,000 francs, une étude d'avoué, commanditait sous le manteau, une usine d'aéroplanes de la rive gauche.

A LA SANTE

La cellule dans laquelle M. Turmel a été enfermé, à la Santé, est attenante à celles occupées par Mai..., Duval, Joucla et Goldsky. Le député des Côtes-du-Nord est placé sous le régime de la haute surveillance. Des ordres rigoureux ont été donnés pour qu'un gardien veille nuit et jour à la porte de sa cellule. M. Turmel paraît peu satisfait du régime de la prison et il s'en est plaint amèrement hier matin au cours d'une visite que lui fit Me Raynouard, secrétaire de Me Jacques Bonzon.

Le député des Côtes-du-Nord a employé une partie de son après-midi à couvrir de longs feuillets de notes, préparant sans doute les « révélations sensationnelles » annoncées pour aujourd'hui.

L'Affaire Margulies

Nice, 8 octobre.

Me Georges Desbons, avocat de Marguliès, a déposé des conclusions tendant à dessaisir de l'affaire de son client le parquet de Nice en faveur de la justice militaire.

Dépêches de la veille

Sur le front italien

Communiqué du Commandement suprême

Rome, 7 octobre.

Favorisé par le mauvais temps, pendant la nuit du 5 au 6, l'adversaire a exécuté un coup de main contre un de nos postes avancés dans la région de Costa Bella, vallée de San Pellegrino, tandis qu'avec un tir de barrage très intense il tentait d'entraver l'arrivée de nos renforts. Grâce à l'arrivée de ces derniers et à la résistance des occupants du poste, l'ennemi a été rejeté jusqu'à ses positions de départ.

Des actions du même genre, tentées par d'autres groupes sur les Grode de Longefini (Padola Visdende) ont été repoussés par nos feux.

Au sud de Tolmino, nos batteries ont atteint avec des rafales nourries de nombreuses colonnes d'autos-camions.

A l'est de Goritzia, après une préparation de feux courte et efficace nos détachements ont fait irruption hier dans quelques cavernes, sur les pentes septentrionales du San Gabriele et ont ramené 24 prisonniers, dont un officier.

Sur le front russe

Communiqué du grand état-major

FRONT DU NORD

Tsarskoïe Selo, 7 octobre.

Fusillade plus vive dans la région de Jacobstadt.

FRONT OCCIDENTAL ET DU SUD-OUEST

Fusillade.

FRONT ROUMAIN

Le 6 octobre, à 6 h. 30, après une préparation d'artillerie, un de nos régiments a pris d'assaut la hauteur et la moitié du village de Waskoutzy, à deux verstes au nord ouest, de la ville de Sereth. A 13 et à 15 heures, l'adversaire a fait des contre-attaques, qui ont été repoussées. Le brave commandant du régiment, le colonel Mansouradze, a été grièvement blessé.

En conséquence du feu violent de l'artillerie ennemie, nos éléments ayant accompli leur tâche, ont quitté le village de Waskoutzy et sont revenus dans leurs anciennes positions.

Jusqu'à présent, nous avons compté douze officiers et 750 soldats prisonniers, et nous avons capturé sept mitrailleuses.

FRONT DU CAUCASE

Rien d'important à signaler.

OPERATIONS AERIENNES

Dans le secteur de l'armée du Caucase, dans la direction de Siwass, une de nos escadrilles a survolé la région de Rifaye où elle a lancé en tout, treize pouds de bombes.

L'Uruguay rompt avec l'Allemagne

Montevideo, 7 octobre.

Le gouvernement de l'Uruguay a décrété la rupture avec l'Allemagne.

Montevideo, 7 octobre

C'est sur la proposition du ministre des affaires étrangères que le Sénat et la Chambre des députés, réunis en séance secrète, ont décidé de rompre les relations avec l'Allemagne.

La Situation en Espagne

LEVEE DE L'ETAT DE SIEGE

Madrid 7 octobre.

Le capitaine-général a fait afficher dans les rues de Madrid l'édit levant l'état de siège un lieutenant, tous officiers de l'active. Sauf

Une Scission

Paris, 7 octobre.

M. Hyacinthe Loyson directeur des « Droits de l'homme », annonce que son journal qui s'était réuni avant la guerre au « Courrier européen », de M. Puix-Seailles, reprend son autonomie.

L'Affaire Bolo pacha

UN DEMENTI DE M. HEARST

New-York, 7 octobre.

M. Hearst, accusé dans les révélations de M. Merton Lewis, procureur général de l'Etat de New-York, d'avoir été en relations, non seulement avec Bolo, mais également avec les espions allemands von Papen et Boyer, menace le procureur d'une plainte pour calomnie, si celui-ci n'apporte pas immédiatement les preuves de ce qu'il a avancé. Il prétend n'avoir jamais connu les espions allemands. D'autre part ses relations avec Bolo ont été, dit-il, purement mondaines.

LES VOYAGES DE BOLO EN ESPAGNE

Paris, 7 octobre.

A Biarritz, Bolo pacha était depuis longtemps suspect. Dès le début des hostilités, une surveillance étroite avait été organisée par le préfet des Basses-Pyrénées sur les agissements et les déplacements de Bolo. Il est exact que M. et Mme Bolo ont eu des relations officielles avec la municipalité de Bayonne dans les circonstances suivantes : Mme Bolo, placée, en 1914-15, par le maire, à la tête d'une salle d'hôpital organisée par le lycée de la ville, fut ensuite envoyée officiellement en mission à Lyon pour faire un rapport sur l'organisation des formations sanitaires de cette ville. Bolo l'accompagnait et il en profita pour se rendre en Italie. Mme Bolo s'étant aperçue de la surveillance dont elle était l'objet s'en plaignit amèrement et demanda la révocation du procureur M. Marty; du commissaire de police de Biarritz, M. Daillet, et du commissaire spécial de la frontière, M. Camus. Bolo pacha allait en Espagne quand bon lui semblait. Cependant, une fois, il fut arrêté; c'est qu'il avait voulu se servir de son automobile. Le commissaire spécial, M. Camus, sur l'insistance de Bolo, téléphona au préfet qui lui répondit : « Pas plus Bolo qu'un autre. » Et Bolo dut passer la frontière en chemin de fer.

Mort d'un agent secret

Genève, 7 octobre.

Le fameux agent provocateur Tchernomasoff, qui avait réussi à gagner la confiance des maximalistes révolutionnaires et à entrer dans la rédaction de leur organe, est mort en prison.

Les Evénements de Russie

DISCUSSION SUR LA CONSTITUTION DU POUVOIR

Petrograd, 7 octobre.

Après la reprise de la réunion des membres du gouvernement avec les délégués de la conférence démocratique, M. Nabokoff, au nom du groupe bourgeois, a énoncé officiellement les conditions de ce groupe; M. Zereteime, au nom des représentants de la conférence démocratique, se déclare prêt à adhérer à l'Entente, sous des conditions admissibles pour la démocratie.

UN PROCHAIN MANIFESTE

Petrograd, 7 octobre.

Au cours de la dernière séance de la conférence démocratique, le député Dan a déclaré : « La conférence ne peut pas se clôturer sans se prononcer sur la guerre, aussi propose-t-il, de la part de la fraction minimaliste du parti des socialistes démocrates, de voter un appel aux démocraties du monde entier. » Le bureau de la conférence a délibéré, puis le président a fait cette déclaration : « La conférence démocratique confirme la ferme volonté de toute la démocratie russe de lutter pour la réalisation d'une paix sans annexions, ni indemnités. Elle émet le vœu que cette volonté soit exprimée par un Manifeste dont les termes sont à rédiger par le bureau complété par les représentants de tous les partis participant à la conférence. La conférence à l'unanimité moins une voix, a adopté l'idée du Manifeste.

La Loi sur la Presse

Paris, 7 octobre.

En présence des bruits qui circulent sur les intentions qu'aurait le gouvernement et qu'il aurait d'ailleurs fait entrevoir à la Chambre à la séance de jeudi, en vue de modifier la loi sur la presse, nous sommes allés trouver M. Jean Dupuy pour lui demander ce qu'il pouvait y avoir d'exact dans ces informations.

« On se préoccupe, lui avons-nous dit, de savoir si le gouvernement va déposer un projet de loi. Pouvons-nous vous demander si ce projet va être déposé ? S'il l'est, quel en serait, au moins d'une manière générale, la teneur ?

— *Pourquoi venez-vous me trouver*, plutôt qu'un autre membre du gouvernement ? a répondu M. Jean Dupuy.

— Aussi, est-ce au président de la presse parisienne que nous nous adressons.

— Alors, vous devez avoir trop d'expérience pour attendre de moi une réponse.

— Mais encore....

— Mais encore, tout ce que je puis vous dire c'est que vous pouvez vous et vos confrères, vous tranquilliser. Si un projet est déposé ne tendra pas à modifier la loi de 1881. C n'est pas le moment d'improviser. »

En Argentine

LES GREVES

Buenos-Ayres, 7 octobre.

Le gouvernement a intimé aux chemins de fer l'ordre de reprendre partiellement lundi les services indispensables avec l'aide des mécaniciens de l'armée et de la marine.

SITUATION CONFUSE

Buenos-Ayres, 7 octobre.

Le Comité socialiste de la province de Buenos-Ayres a approuvé les élus socialistes qui ont voté la rupture avec l'Allemagne. Le Comité a déclaré que les principes du gouvernement tendant à maintenir la neutralité sont opposés aux principes socialistes.

En Uruguay

MARINS ALLEMANDS ARRETES

Montevideo, 7 octobre.

A la suite de la violation des scellés et de la disparition des appareils radio-télégraphiques à bord des vapeurs allemands saisis, les capitaines de ces navires ont été arrêtés. Ils seront traduits en justice.

Les Raids d'avions sur l'Allemagne

LA QUESTION DE LA BELGIQUE

Berne, 7 octobre

Une note parue dans la presse allemande et communiquée par l'agence Wolff au sujet des récents raids d'avions alliés sur l'Allemagne dont elle niait les résultats, disait : « Ces raids montrent que le territoire occupé par nos troupes constitue une protection et un boulevard de la patrie contre les attaques aériennes également. »

La presse pangermaniste est unanime à relever le fait : La « Gazette de la Croix », le comte Reventlow, dans la « Deutsche Tages zeitun », et un rédacteur de la « Post », du 5 octobre prennent texte de cette note de l'agence Wolff pour exposer, une fois de plus, leurs revendications sur la Belgique. Désormais, un argument nouveau leur est fourni : « La question de la Belgique est devenue plus que jamais une question de défense nationale allemande. Si les Allemands ne s'installent pas en Belgique, l'Angleterre pourra, au moment qu'elle aura choisi, s'installer sur le sol de la Belgique, y constituer des bases d'aviation et de là porter des coups terribles à la force allemande, en attaquant les régions industrielles du Rhin et de la Westphalie. »

LE BOMBARDEMENT DE STUTTGART

Paris, 7 octobre

Le capitaine V..., qui, avec le lieutenant H..., bombarda Stuttgart, a fait le récit de son exploit à un de nos confrères. Le raid *avait été décidé en représailles de l'ignoble* attentat commis sur l'hôpital de Vadelaincourt. Les aviateurs partirent à neuf heures du soir :

« Comme nous sortions de l'immense mer d'ombre de la forêt Noire, nous aperçûmes les premiers éclatements d'obus. Nous étions signalés ! Dix ou vingt projecteurs s'allumèrent d'un coup, et un marmitage effroyable salua notre apparition : « Nous y sommes ! » vociférait H... ; nous y sommes, nous y voilà ! »

» Stuttgart, averti, avait soufflé toutes lumières, mais, au clair de la lune, nous pouvions distinguer les pâtés de maisons, les plus hauts monuments, et, secondés d'un plan, nous choisîmes l'endroit où nous allions jeter nos boîtes explosibles. Le quartier du théâtre aux immeubles tassés, était une attirante cible. De trois brusques coups de levier, je libérai mes bombes. Alors, nous avons regardé. Quelques secondes s'écoulèrent puis des flammes blanches et bleues en bas fusèrent; nous vîmes que nos pétards *éclataient comme à l'étouffée*. Ce sont les meilleurs coups. Les nôtres avaient porté.

» A une heure et demie du matin, sans un accroc, sans le moindre incident, nous atterrissions, de retour, et nos aides nous accueillirent par une ovation telle qu'elle nous fut la récompense de notre expédition.

» Cette nuit-là, les bons bourgeois de Stuttgart durent avoir quelques angoisses, car, une heure n'était pas passée, qu'un second avion que pilotaient le maréchal des logis J... et le sergent J... venait lâcher ses bombes sur un autre point de leur ville. La nuit d'après, l'émoi des habitants non encore apaisé, deux machines montées par les aviateurs R..., C..., A... et T... venaient mettre en plâtras de nouvelles maisons. Et même ils avaient eu le soin de partager leurs bombes entre Stuttgart, Coblentz, Baden et puis Francfort. C'était un avertissement, car Francfort, dans la nuit du 2 au 3 octobre, vit arriver huit avions.

» Pour la première fois peut-être, un si grand nombre d'oiseaux noirs marchaient en escadrille pour châtier une ville ennemie. Ceux qui les conduisaient sont des maîtres: lorsqu'ils arrivèrent au but, il était un peu plus de onze heures. Dix minutes plus tard, au centre de Francfort, de grands feux s'allumaient... »

La Guerre aérienne

LE RAID ITALIEN SUR CATTARO

Rome, 7 octobre.

Voici quelques détails sur le raid des avions italiens, la nuit du 3 au 4 octobre, sur Cattaro, comme Pola une des bases principales d'opérations de la flotte austro-hongroise :

L'escadrille italienne était partie par un beau clair de lune; mais, à peine sur mer, elle trouva un brouillard épais qui allait en augmentant, rendant invisibles aux aviateurs les points de repère.

L'escadrille triompha de ces difficultés et arriva sur Cattaro sans avoir été signalée à l'ennemi.

Les stations des sous-marins, des torpilleurs, des hydravions, les magasins et les baraquements ont été bombardés avec une grande efficacité. Un dépôt d'essence a été incendié à Kimbur. D'autres incendies ont été allumés dans les docks de Guenovich.

Les tirs antiaériens, mal ajustés, n'ont causé aucun dommage aux appareils qui, malgré toutes les difficultés, sont rentrés à leurs bases après un vol de 400 kilomètres sur mer.

—o—

LA PEUR DES REPRESAILLES

Amsterdam, 7 octobre.

Les autorités militaires allemandes ont défendu aux journaux de publier aucune nouvelle sur la résolution des Alliés de bombarder des villes allemandes, en représailles des raids aériens sur l'Angleterre. On redoute, en effet, en haut lieu, la panique que ne manquerait pas de produire dans la population l'annonce de la décision de l'Angleterre.

On prend des précautions minutieuses contre les raids que l'on redoute.

Le kaiser ira bientôt inspecter les défenses de la vallée du Rhin en compagnie du général von Hoppner, grand chef des services aériens.

La Guerre sous-marine

LA REDUCTION DES RISQUES DE GUERRE

Washington, 7 octobre

A la [illegible] Alliés contre les sous-[illegible] risques [illegible] guerre.

Les Bataillons allemands d'assaut

Paris, 7 octobre.

Des renseignements nouveaux ont été recueillis sur les bataillons d'assaut dans l'armée allemande.

Chaque bataillon compte maintenant 4 compagnies d'assaut, dont l'effectif varie de 150 à 350 hommes chacune, une batterie d'artillerie (pièces de 77 nouveau modèle), une compagnie de minenwerfer (25 pièces de 75 m/m), une compagnie de lance-flammes (50 à 60 appareils) et une compagnie de mitrailleuses (environ 25 pièces). Le bataillon est commandé par un capitaine. Chaque compagnie par un lieutenant, tous officiers de l'active, sauf dans des circonstances particulièrement importantes, les officiers n'accompagnent pas leurs hommes en première ligne. En règle générale, certains détachements sont affectés pour une opération déterminée à des unités d'infanterie et passent temporairement sous les ordres du plus ancien officier d'infanterie du régiment ou du bataillon auquel ils sont rattachés. Dans ces opérations, les différentes troupes, sous le commandement des sous-officiers, agissent indépendamment avec un objectif spécial.

Grève à la Compagnie des Omnibus de Paris

Paris, 7 octobre.

Le personnel des omnibus a voté, cette nuit, à titre d'avertissement, une grève de vingt-quatre heures. La grève a donc commencé ce matin, mais elle n'est que partielle. Quarante voitures seulement circulent dans Paris. Dans certains dépôts il y a eu quelques incidents. Deux femmes ont été arrêtées. Conduites au commissariat, elles ont été mises en liberté après vérification de leur domicile.

La préfecture de police évalue à 3,000 le nombre des grévistes.

A la Bourse du travail on déclare que la grève se terminera vraisemblablement lundi à moins que les grévistes n'obtiennent pas satisfaction sur les questions en litige : relèvement des salaires, etc.

A cet effet, une délégation s'est rendue cette après-midi chez M. Painlevé, président du conseil.

Paris, 7 octobre

Le personnel de la Compagnie générale des omnibus, s'est réuni cet après-midi à la bourse du travail. Après avoir entendu les explications d'un délégué envoyé par les grévistes auprès du président du Conseil, la réunion a décidé de reprendre le travail demain matin.

Les négociations n'en continueront pas moins entre les partis intéressés. Si ceux-ci n'ont pu se mettre d'accord dans la quinzaine, les grévistes envisageront les décisions à prendre.

Justices de paix

Sont nommés juges de paix :

A Pau (canton ouest) M. Loustau-Prous, juge de paix de Guéret (Creuse), en remplacement de M. Minvielle, admis à la retraite.

A Chalus (Haute-Vienne), M. Morteyrol, juge de paix de Marcillat.

A Sigoulès (Dordogne), M. Geneste, président au tribunal de commerce de Bergerac, *en remplacement de M. Espinasse, nommé* à Villefranche-de-Longchapt.

A l'Isle-sur-Tarn, M. Pagna, juge de paix de Ronjean (Hérault), en remplacement de M. Mathieu, décédé.

A Cornus (Aveyron), M. Bounihol, maire, suppléant du juge de paix de l'Isle-sur-Tarn, en remplacement de M. Chaudier, décédé.

Sont nommés suppléants de juges de paix :

A Penne (Lot-et-Garonne), M. Laurent, en remplacement de M. Roques.

A Saint-Genis de Saintonge, M. Palissier, en remplacement de M. Cazalis.

Les Sursis d'appel

Paris, 8 octobre.

M. Mourier a adressé aux commandants des régions la circulaire suivante :

« Pour répondre aux vœux de la loi du 10 août 1917 et du décret du 5 novembre 1917, rendu pour son application, les mises en sursis d'appel des militaires du service armé des classes 1903 à 1914, ne doivent être accordées que dans des cas tout à fait exceptionnels.

Les demandes individuelles pour ces sursis doivent donc être l'objet d'un examen sévère opposant attentivement aux nécessités de la résistance économique du pays celles non moins impérieuses de l'entretien des effectifs mobilisés.

» En conséquence, seules les demandes formulées par des spécialistes reconnus indispensables après enquête, seront transmises à l'administration centrale. Elles seront accompagnées du dossier complet et soumises à la décision du sous-secrétaire d'Etat de l'administration générale de la guerre, délégué du ministre.

» Une liste limitative des professions pour lesquelles des sursis peuvent être accordés aux hommes des réserves du service armé des classes 1903 à 1914, est jointe au décret du 5 octobre 1917. »

Les Elèves mobilisés des grandes Ecoles

Paris, 8 octobre

A dater du 1er octobre 1917 pourront, sur leur demande être admis à suivre les cours des grandes Ecoles, les élèves reçus à ces Ecoles actuellement mobilisés, qui sont dans l'une des situations ci-dessous :

A. — Officiers reconnus inaptes définitivement à faire campagne ou en instance de retraite pour blessures et infirmités contractées au service;

B. — Officiers reconnus inaptes temporairement, pour une durée de six mois au moins à la suite de blessures ou d'infirmités contractées au service, à la condition qu'ils ne soient pas saisis par la loi du 10 août 1917 c'est-à-dire qu'ils aient servi pendant un an au moins depuis la mobilisation, dans une unité combattante ou qu'ils soient en situation de bénéficier des dispositions des paragraphes 7 et 8 de la dite loi;

C. — Hommes de troupe en instance de réforme ou de pensions;

D. — Hommes de troupe versés dans le service auxiliaire à la suite de blessures ou d'infirmités contractées au service et reconnus inaptes à servir aux armées en cette qualité, dans les conditions fixées par le troisième alinéa de l'article 8 de la loi du 10 août 1917.

Les demandes avec pièces justificatives à l'appui devront être adressées au ministère de la guerre, sous le timbre des directions d'armes, par les directeurs de ces Ecoles.

Courses à Saint-Sébastien

Saint-Sébastien 7 octobre.

Prix Tantôt, 3,000 francs. Distance, 1,800 mètres (à réclamer). — 1er, Royaumont, à M. de Carrizosa (Garner); 2e, Alphonsine, au duc de Toledo (Lyne); 3e, Skunce, au baron de Velasco (Ripert).

Non placés : Madjorsko, Rodrigez, Valseme, Stokes.

Prix The Cloud, 3,000 francs. Distance, 1,200 mètres. — 1er, Le Chatelet, à M. J.-D. Cohn (Stern); 2e, Gaillon, à M. Aldama Mylans (Ringstead); 3e, Renard-Bleu III, au marquis de Marborell (Lyne).

Non placés : Saint-Cyrien, Overfloat.

Prix Punes en l'Air, 2,000 francs. Distance, 2,000 mètres. — 1er, Hoile, à M. Perales-Parlade (Hirons); 2e, Le Passeur, au marquis d'eSan Miguel (Garcia); 3e, Rockland, au marquis de Marborell (Reynold).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à six longueurs.

Le Cesarewitch espagnol (handicap) 100,000 francs, 3,600 mètres. — Stanborough, au marquis de San-Miguel (Garcia); Osnabruch, au comte de Castelbajac (de Boeuf); Guépard, au comte de Rivaud (Woodland).

Non placés : Capidon, Imaginaire, Rubanito, Mime, Garama, Zinzolin, Parthenon, Individu, Zorobabel, Hellespont.

Gagné de cinq longueurs; le troisième à trois longueurs.

Prix Contest (haies) 3,000 francs, 2,500 mètres. — Principessa au marquis de Villamejor (Deangelis); Perdican; Béarnais, à M. Radov Apalacio (Bergeret); Coco III, à M. L. Prate (Carons).

Gagné de quatre longueurs; six longueurs du deuxième au troisième.

Il y a un An

Le 9 Octobre 1916

Au sud de la Somme, les Français avancent et font 1,250 prisonniers.

Retraite des Bulgares sur la Strouma.

Le gouvernement provisoire grec s'installe à Salonique.

Le Congrès socialiste de Bordeaux

SEANCE DU MATIN

Au début de la séance de dimanche matin, M. Raffin Dugens déclare qu'au cours d'une réunion tenue hier soir, par les minoritaires et les kienthaliens, son collègue Brizon et lui ont décidé de payer l'arriéré de leurs cotisations. Il *proteste seulement contre ce fait que*, seuls les kienthaliens ont été, hier, mis en cause à ce sujet alors que trente autres membres du parti étaient dans le même cas. « Et maintenant, conclut-il, mettez-nous à la porte ! »

M. Brizon déclare également qu'il s'incline devant la volonté du parti, mais il ajoute : « Je paie, la mort dans l'âme, car mon argent servira à faire de la propagande pour la guerre. »

L'incident étant clos, la discussion générale est reprise.

M. Alex. Varenne, député du Puy-de-Dôme, majoritaire dit qu'il ne veut pas revenir sur les origines de la guerre, qui sont établies à la charge de l'Allemagne indiscutablement. Un seul problème se pose, celui de la valeur de la paix et non pas celui de la date de la paix. Le parti socialiste ne peut pas être le maquignon de la diplomatie. Il est responsable plus que tout autre de ce que sera la paix, et s'adressant aux minoritaires, l'orateur leur fait le tableau des conséquences d'une paix prématurée, renforcement du militarisme, aggravation des budgets de l'Europe *en état* de conflit latent. Dans quelle situation se trouverait alors le socialisme ?

M. Varenne affirme que la paix sera assurée par la société des nations. Et, comme les minoritaires font entendre des protestations ironiques, *M. Varenne leur répond*, aux applaudissements des majoritaires : « Il est vraiment curieux que vous vous rencontriez avec M. Clemenceau pour ricaner à cette idée, car il est évident que si l'Allemagne avait pensé avoir contre elle toutes les forces de l'univers, elle aurait hésité à déclarer la guerre. »

Puis il poursuit : « L'Internationale doit être sauvegardée. Ainsi, j'ai voté la participation à la conférence de Stockholm, mais si c'est pour y établir n'importe quelle paix, précise-t-il aussitôt, je n'y vais pas, car le socialisme ne doit pas mettre sa signature au bas d'un accord qui nous donnerait une paix étriquée et provisoire. »

Ces paroles de M. Varenne provoquent un incident. L'orateur est accusé d'avoir des visées ministérielles. Il proteste.

M. Mistral, minoritaire, fait l'historique de la question de Stockholm. Il déclare que ses amis et lui sont pour la défense nationale. M. Renaudel lui fait observer que des idées très différentes inspirent les kienthaliens.

Parlant de la collaboration ministérielle, M. Mistral met au consentement du parti, cette condition essentielle : la délivrance des passeports pour que les délégués français puissent assister aux conférences internationales.

M. Bedouce fait une déclaration identique.

A quoi M. Compère-Morel réplique : « Pour nous nous acceptons *de soutenir tout gouvernement* de défense nationale, quel qu'il soit, sans lui demander autre chose que de mener activement la guerre, après, de hâter la paix ! »

La séance est levée.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Au début de la séance, le président donne lecture d'un télégramme de M. Henderson, au nom du Labour Party. L'ancien ministre travailliste, souhaite qu'une conférence socialiste interalliée, se tienne bientôt. Il affirme la volonté des travailleurs anglais de poursuivre la lutte jusqu'à la paix victorieuse.

M. Costanevitch prend ensuite la parole, au nom des socialistes serbes. D'une voix émue, il expose les lourds sacrifices consentis par la petite nation martyre, tout en se déclarant fidèle au devoir international. Son discours produit une profonde impression.

VIF INCIDENT

A ce moment, M. Cachin, député de Paris, intervient pour développer une motion d'ordre :

« Le parti socialiste démocrate de Russie, dit-il, nous a envoyé par télégramme, son salut amical. C'est par la voie de la presse seulement, que nous en avons eu connaissance. Le gouvernement a donc empêché le télégramme de nous parvenir. » (Rumeurs)

M. Cachin termine :

« Il faut faire entendre une protestation solennelle. Il est temps que la République ne nous *empêche plus de communiquer* avec la République russe. »

Tous les minoritaires debout, acclament l'orateur qui termine en demandant que le Congrès réclame du président du Conseil, la communication de ce télégramme et que la communication *des résolutions y réponde*.

M. Renaudel appuie son collègue et propose l'envoi, qui est décidé, de l'adresse de protestation suivante :

« Le Congrès socialiste réuni à Bordeaux, connaissant que le Soviet lui a adressé un télégramme, réclame du gouvernement, la copie intégrale et immédiate de ce télégramme. »

Le Congrès décide alors que la discussion générale ne continuera plus que pendant neuf heures, chaque fraction du parti ayant la faculté de faire entendre son opinion.

M. Poisson, majoritaire, prend le premier la parole. Il se déclare favorable sans réserve au vote des crédits et à participation ministérielle, mais il est beaucoup moins formel en ce qui concerne l'utilité d'une conférence internationale dont il veut d'ailleurs, que les travaux commencent par la mise en accusation de la social-démocratie allemande. Enfin, il considère que la réponse au questionnaire doit constituer la formule définitive du parti pour son action nationale et internationale de demain.

Après diverses autres interventions d'orateurs majoritaires ou minoritaires qui n'apportent aucun élément nouveau dans la discussion, M. Brizon monte à la tribune acclamé par les minoritaires qui fredonnent l'Internationale.

« Il n'y a, dit-il, qu'une seule politique, un seul socialisme, une seule défense nationale, c'est la paix sans annexion, sans indemnité. »

M. Varenne lui répond d'un mot :

« Pour faire la paix il faut être deux. »

« C'est pourquoi, dit M. Brizon, nous sommes allés à *Zimmerwald et* à Kienthal, pour dire aux socialistes allemands de commencer, eux dont le pays a attaqué le nôtre, à travailler pour la paix. »

« — La réponse à vos avances, ils vous l'ont donnée à Riga, réplique ironiquement M. Bédouce.

M. E. Laffont, majoritaire, déclare que la paix immédiate préconisée par M. Brizon, est impossible.

Pour la collaboration ministérielle, il s'en dit partisan sans réserve que le gouvernement soit un gouvernement d'union démocratique.

La séance est levée à 7 h. 45 et renvoyée à lundi 9 heures.

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

PAU

La question du charbon. — Le Conseil d'administration de l'Association des consommateurs Pau-Béarn est heureux d'annoncer à ses adhérents et au public en général que après avoir reçu mission de M. le maire de Pau, de négocier avec les marchands de charbons un accord devant donner satisfaction aux intérêts des consommateurs aussi bien que des marchands intéressés, qui met fin aux prix pratiqués par ces derniers jusqu'à ce jour.

Depuis lundi, tous les marchands se sont engagés à vendre les charbons français et anglais au prix de 39 francs les 100 kilos, soit 120 francs la tonne et les anthracites anglais au prix de 14 francs les 100 kilos, soit 140 francs la tonne.

Ces prix tiennent compte du fait que, par prévoyance et dans le but d'approvisionner la population, les marchands ont constitué des approvisionnements qui subiraient une perte importante si les cours de l'Office national étaient appliqués sans transition comme dans les autres départements où la chose est possible en raison de l'inexistence des difficultés d'approvisionnement spéciale au département des Basses-Pyrénées.

La d[illegible] donne le [illegible] mois et le [illegible] est prié d'accepter cette petite différence, pour mettre fin à une situation de faits dont la situation pouvait prolonger l'incertitude des cours et nuire à l'intérêt général.

M. le maire de Pau a ratifié les conventions intervenues et confirmé l'Association de consommateurs Pau-Béarn dans sa mission de répartitrice aux marchands, des combustibles alloués à l'Office municipal pour les cantons de Pau-Est et de Pau-Ouest, mission acceptée par les marchands de charbons aux termes du compromis qui a reçu l'agrément de M. le préfet des Basses-Pyrénées.

Les particuliers devront désormais s'adresser exclusivement aux marchands pour les quantités dont ils ont besoin, en tenant compte que les allocations de charbon au département étant limitées, on ne peut compter que sur une répartition graduelle.

L'économie s'impose à tous de la façon la plus rigoureuse, car l'Office national des charbons n'est pas certain de pouvoir satisfaire aux consommations de ménages oublieux des circonstances difficiles du moment et ne veut pas que ce fait soit ignoré.

PAU

A propos de l'alcool. — Le Syndicat des boissons de Pau a émis le vœu suivant, qui *est fort raisonnable et mérite l'attention des* pouvoirs publics :

« Le Syndicat,

» Considérant qu'il n'est personne parmi ses membres qui ne veuille défendre l'abus de l'alcool que cet abus, au surplus, n'est pas *différent dans ses conséquences de celui de* bien des choses que personne n'entend réprimer;

» Que si des meneurs conscients ou inconscients, souvent intéressés, s'emploient à cette campagne qui ne tendrait à rien moins qu'à ruiner une de nos richesses nationales, il est des autorités incontestées qui ont caractérisé la propagande antinationale de certaines Ligues dites antialcooliques;

» Qu'il faut citer parmi ces derniers, à côté de Pasteur et de bien d'autres : 1° le cardinal Gibbons, le prélat le plus en vue de l'Eglise catholique américaine, qui déclarait que la prohibition de l'alcool serait « un crime contre le bien-être physique et moral du peuple américain »; 2° le ministre protestant Lewis, dignitaire de l'Eglise protestante de Montréal, qui affirmait que la prohibition de l'alcool serait « un signe de faiblesse »;

» Considérant que l'alcoolisme doit être combattu par l'éducation des masses à partir de l'école surtout, d'où doit partir toute éducation; par le vote et la sévère application des lois et mesures rigoureuses contre tout ce qui serait contraire à la tempérance;

» Considérant en tout état de cause que la campagne dont il s'agit aurait la plus désastreuse répercussion sur nos ressources budgétaires dont pas une ne doit être aujourd'hui négligée;

» Qu'il est impossible, au surplus, de laisser plus longtemps un commerce en péril, de le condamner à ne se maintenir qu'au prix de pénibles sacrifices, à défendre contre la ruine une propriété commerciale d'autant plus respectable qu'elle supporte une large part des charges publiques portées, exceptionnellement pour elle à des limites qui dépassent même l'exagération;

» Que la campagne et les mesures fiscales à ce sujet donnent libre cours à la spéculation et rendent hors de prix les produits spiritueux;

» Que ces difficultés s'aggravent de celles qu'amène la pénurie du sucre livré en quantité minime à la liquoristrie;

» Considérant que le commerce dont il s'agit qui a cependant des droits à la vie sociale a aussi le droit de savoir s'il doit être ou ne pas être;

» Le Syndicat, pour ces divers motifs :

« Exprime le vœu que le régime de l'alcool soit discuté par les Chambres, réglé et appliqué dans le plus court délai possible;

» Compte sur M. le préfet pour insister dans ce but auprès des pouvoirs publics. »

Etat civil. — Naissances : Jean Baptiste Nadau, fils de Jean Marie Nadau, cultivateur, et de Elisabeth Pedaugé; Camille François van Maële fils de Joseph François Maële, charpentier, et de Eleus Buera.

Mariage : Jules Péré, retraité, et Augustine Marie Labavie, employée de commerce.

Décès : Philomène Adélaïde Ferran, épouse Bichat, née à Pruney (Eure-et-Loir), 59 ans.

BAYONNE

Citation. — Notre concitoyen Ernest Cazenave, du 6e génie, compagnie 0/3, vient d'être cité à l'ordre du régiment. Nos vives félicitations.

Clergé. — Par décisions de Monseigneur l'évêque :

M. l'abbé J.-B. Baradat est nommé supérieur du grand séminaire et membre du Conseil épiscopal.

M. Pierre-Ernest Canton est nommé supérieur du petit séminaire de Bel-Loc.

Accident. — Hier matin, vers neuf heures, M. Colin Charles, âgé de cinquante-trois ans, s'est brisé les jambes en montant au bureau du recrutement. Immédiatement le commandant Aigrot fit appeler par téléphone M. le docteur Lafourcade, qui se rendit, accompagné de M. Martinet, médecin-chef des hôpitaux de Bayonne, sur les lieux de l'accident, où se trouvait M. Marty, procureur de la République, prévenu, sur la demande du blessé.

M. Colin est juge de paix à Espelette. Son état nécessite quelques mois de repos.

Convoi de réfugiés. — Une soixantaine de réfugiés sont restés à Bayonne pour y passer la nuit et ont été hospitalisés à la citadelle, dans les locaux affectés à cet usage; ils repartiront samedi sur Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Etienne-de-Baïgorry.

Comité agricole bayonnais. — La répartition de la récolte de pommes de terre réalisée par le Comité agricole bayonnais se continuera aujourd'hui lundi 8 octobre, de huit heures à midi, et de quatorze à seize heures.

Pour les ménages du grand et petit Bayonne, aux halles centrales, les bons de 51 à 100; pour les ménages de Saint-Esprit et Saint-Bernard, aux halles Saint-Esprit, les bons de 51 à 100; pour les ménages de Saint-Etienne, mardi 9 courant, au domaine de Ségur à Saint-Etienne, pour les bons de 1 à 80.

Communiqué de la mairie. — Le Conseil municipal se réunira le mercredi 10 octobre courant, à quatre heures du soir, dans le local ordinaire de ses séances, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Indemnité de cherté de vie pour les fonctionnaires municipaux;

Legs veuve Griolet au musée;

Demandes de crédits;

Création de chantiers de constructions navales.

Marché du 4 octobre. — Voici les cours pratiqués :

Froment, l'hectolitre, taxé; maïs, 50; seigle, taxé, châtaignes, 35; *pommes de terre* 20 à 25; foin, les 100 kilos, 14; paille, 8; œufs, 3 25 la douzaine; bœuf, le kilo sur pied, 1 80; veau, 2 20; mouton, 2 20; porc, 3 95.

BIARRITZ

Spectacle. — Le vendredi 12 octobre, à la Croix de Lorraine « Champignol malgré lui ».

OLORON-SAINT-MARIE

Fermeture de l'hôpital militaire. — La fermeture de l'hôpital temporaire de la rue Adoue est aujourd'hui un fait accompli. Nos braves soldats sont partis d'un établissement si magnifiquement aménagé pour eux. Jusqu'au dernier moment, nous avions espéré que nos blessés pourraient continuer à bénéficier de l'air pur de notre ville et des avantages de cet hôpital, le plus beau de tout le Sud-Ouest. Des raisons, que nous voudrions croire réellement supérieures, ont prévalu.

C'est avec regret que nos soldats sont partis; nos regrets les ont suivis.

CAMBO-LES-BAINS

Nécrologie. — Dans la matinée de jeudi, a été célébré dans notre église paroissiale un service funèbre pour le repos de l'âme de Jean Lousteau, dont le « Nouvelliste » relatait ces jours derniers la mort héroïque sur le champ de bataille. Très éprouvée par cette terrible guerre, notre population tient à honorer, à chacune de ces tristes circonstances, de témoigner ses sympathies aux affligés, nous retrouvons où vit cependant foule plus compacte et plus recueillie que jeudi dernier.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à Mme veuve Lousteau, qui n'aura même pas la consolation de prier sur la tombe de son cher enfant à l'ombre de ce clocher de Cambo-les-Bains et dans ce champêtre cimetière où repose déjà son mari, prématurément disparu.

LARCEVEAU

Nomination. — Les nombreux amis de Me Jagardon, notre dévoué maire, apprendront avec satisfaction que son fils Jean-Baptiste, médecin auxiliaire aux armées, vient d'être nommé aide major de deuxième classe.

Toutes nos félicitations au nouvel officier si impatiemment attendu dans notre région où, après la guerre, ses services médicaux *seront hautement appréciés*.

URT

Succès. — M. Laurent Ayhersa, originaire d'Hasparren, et élève de notre institution ecclésiastique, vient de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire. Ce jeune lauréat se classe toujours par son intelligence et sa constance au travail parmi les meilleurs sujets de sa division et l'heureux résultat de ses études n'est que la récompense méritée de ses généreux efforts. Nous lui adressons nos meilleurs compliments.

60 Ans de Succès LINIMENT GÉNEAU
Marque de Fabrique
Plus de FEU
Plus de TARES

Seul TOPIQUE remplaçant le FEU sans douleur ni chute de poil. Guérison rapide des Boiteries, Molettes, Foulures, Ecarts, Vessigons, Suros, Eparvins.

Etat-Civil de Bordeaux

DECES DU 7 OCTOBRE

Sautou Frédéric, 54 ans allées de Tourny, 56.
Rounet Marie, 55 ans, rue Bouthier, 69.
Veuve Léon Elodie, 55 ans, rue Clare, 5.

DECES MILITAIRES

Huc Jean, 22 ans, soldat au 144e régiment d'infanterie, rue des Etuves, 19.
Lafond Eugène, 34 ans, soldat au 144e régiment d'infanterie, cours Barbey, 58.

Une bonne recette

Pour dissiper instantanément un accès d'asthme, d'oppression, d'essoufflement, des quintes de toux opiniâtre provenant de vieilles bronchites, il n'y a qu'à employer la Poudre Louis Legras, le meilleur remède connu. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

BOURSE DE BORDEAUX

du 8 octobre 1917.

3 % comptant nominatif, 61 25; — dito au porteur, 61 25.
5 % comptant au porteur, 88 15.
Obligations Ville de Paris 1865 comptant, 51[illegible].
Obligations Ville de Paris 1871-quarts comptant, 99.
Obligations Ville de Paris 1892 comptant, 263.
Obligations Ville de Paris 1898-quarts comptant, 84.
Obligations communales 1880 comptant, 453.
Obligations foncières 1883 comptant, 326.
Obligations communales 1891 comptant, 303.
Bons de 100 fr. avec lots 1888 comptant, 71.
Est Algérien comptant 553.
Est obligations 3 % comptant, 356; — dito nouvelles, 329.
Lyon et Méditerranée (Paris à), actions de 500 fr. comptant, 992.
Nord, actions de 500 fr. comptant, 1,107.
Midi, obligations 3 % nouvelles comptant, 333.
Orléans, obligations 3 % 1884 comptant, 327.
Ouest, actions de 500 fr. comptant, 695.
Ouest, obligations 3 % comptant, 366.
Panama, obligations et bons à lots comptant, 112.
Suez, parts de fondateur comptant, 1,760.
Argentine 1900 4 % comptant, 77 50.
Chine 5 %, or 1900 comptant 397.
Brésil 1898 5 % comptant, 100.
Banque ottomane comptant, 491.
Nord de l'Espagne comptant, 432.
Rio-Tinto comptant, 1,930.
Eclairage Electrique Bordeaux-Midi, 5 % comptant (de 1 à 4,000), 482; — (de 6,001 à 11,594, 475.

Savon de Marseille
mi-cuit silicaté, post. 10 k., f° gare cont mand.-poste de 22 fr. La caisse de 50 k., 100 f. Perrier 3, r. Magenta Marseille.

Savon ménage, carton 10 k. brut extra, 28 fr.; silicaté, 25 fr., f° vot gare, mand' d'av. Echant c.0.50 A Roman, ch. Chartreux, 67, Marseille.

Huiles et Savons
postal 10 k huile d'olive 49 f.
postal 10 k. savon 28 f. cont. rembours ou mand.-poste d'av.
Représ. dem., fort. remises.
Mme G Imbert, Salon (B.-du-R.)

Informations commerciales

Marchés américains

PRODUITS RESINEUX

New-York, 7 octobre.

ESSENCE DE TEREBENTHINE. — 50.
TENDANCE A LA HAUSSE.

Savannah, 7 octobre.

ESSENCE DE TEREBENTHINE. — 47.
TENDANCE A LA HAUSSE.

Marché aux bestiaux de Cenon-Bordeaux

du 8 octobre

VEAUX-NOURRISSONS. — Amenés, 18; tous vendus. — 1re qualité, 40 à 65; 2e qualité, 35 à 40.

GENISSES. — Amenées 11; toutes vendues. — 1re qualité, 45 à 70 2e qualité, 35 à 45.

IMPRIMERIE SPECIALE
Le gérant : E. MONGRAND

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMES de GIBERT
606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 75 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à Bordeaux [illegible] e Saint-Projet.

L'ECOLE PIGIER
53, cours Chapeau-Rouge, 53, prépare rapidement les Jeunes Gens et les Jeunes Filles aux emplois commerciaux
COURS INDIVIDUELS et PROFESSIONNELS

Usine métallurgique de la Loire, dispose d'emplois de bureau, pouvant convenir à mutilés possédant instruction suffisante. Faire offres au journal.

PERIGORD. Curé camp anc. profes., prend enf. [illegible] arrièr., désir. commenc. étud. second. Bons soins. S'adress. bureau du journal.

VIEUX JOURNAUX
[illegible] J. Coury, 14 [illegible]

ON désire louer jolie échoppe [illegible] Pelletier, 37, rue Esprit des Lois, Bordeaux.

MINISTERE de l'ARMEMENT
Adjudication de gré à gré
Poudrerie de Bassens
Le 15 octobre 1917, à dix heures du matin, il sera procédé au bureau militaire de la poudrerie, à la passation des marchés sur soumissions cachetées, des denrées nécessaires aux mobilisés français et travailleurs coloniaux pour une période de 3 mois :
1° VIANDE FRAICHE;
2° LEGUMES FRAIS;
3° EPICERIE;
4° VINS;
5° POISSON FRAIS.
Le cahier des charges et tous renseignements utiles seront fournis au bureau militaire de la poudrerie de Bassens ou sur demande écrite.
Les soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 14 octobre [illegible]. Celles arrivant au courrier du 15 au matin seront valables.